

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 18 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit février, le Conseil Municipal de la commune de Vitrac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence Monsieur Frédéric TRAVERSE, Maire de VITRAC.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 11 février 2019

**ETAIENT PRESENTS** : Monsieur BOUCHER Jean, Madame ESCALIER Valérie, Madame GALET Françoise, Monsieur GALODÉ Philippe, Monsieur GAUTHIER Eric, Monsieur GORLIER Philippe, Madame JALÈS Brigitte, Monsieur LAMOUREUX Christian, Monsieur MATHIEU Serge, Madame SANFOURCHE Francine, Monsieur TRAVERSE Frédéric, Madame VALADE-SALIVE Virginie, Madame VIGNÉ Laurence.

**Etaient absents** : Monsieur GERODOU Marc et Monsieur LASSERRE Arnaud

**Procuration** de Monsieur GERODOU Marc à Monsieur MATHIEU Serge et Monsieur LASSERRE Arnaud a donné procuration à Madame JALÈS Brigitte

**Le conseil a choisi pour secrétaire** : Monsieur GAUTHIER Eric

## **1- DEMANDE DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR L'ACHAT DU TRACTEUR ET POUR L'ACHAT DES TERRAINS POUR L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE**

Madame JALÈS rapporte que l'achat du tracteur représente un investissement de 54 000 € HT pour le tracteur avec le chargeur. Elle précise que la Communauté de Communes n'a plus de service de fauchage depuis l'an dernier et qu'il revient aux communes de le faire. Elle précise que la commune réalisait déjà son fauchage sur les routes communales. 3 options de financement sont possibles : 1- autofinancement ; 2- prêt concessionnaire avec un report d'un an des premières échéances ; 3- un financement bancaire classique. Le prêt concessionnaire permettra de décaler d'un an la charge financière.

Les terrains pour agrandir le cimetière représentent un investissement de 12.000 €, soit

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Tracteur avec chargeur	54 000	Etat DETR : 40%	21 600
		Autofinancement	32 400
Terrain pour le cimetière	12 000	Etat DETR : 40%	4 800
		Autofinancement	7 200
<b>TOTAL</b>	<b>66 000</b>		<b>66 000</b>

Le conseil municipal, après cette présentation, décide à l'unanimité de demander la subvention DETR.

## **2- DESIGNATION D'UN ELU POUR SIGNER LES ACTES CHEZ LE NOTAIRE**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que nous devons acheter différents terrains pour le cimetière, le chemin de Griffoul et il propose de désigner le signataire des actes devant le notaire, Maître HERVOUET, notaire à Calviac. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise l'achat des terrains pour le cimetière et le chemin de Griffoul et désigne Monsieur LAMOUREUX Christian, adjoint pour signer les actes chez le notaire.

## **3- NOMINATION DES REMPLACANTS POUR LE SIVOS**

Monsieur le Maire rappelle que nous avons désigné 4 titulaires mais il manquait les suppléants. Le conseil municipal après en avoir délibéré désigne à l'unanimité Françoise GALET, Serge MATHIEU, Valérie ESCALIER et Eric GAUTHIER comme suppléants au SIVOS.

## **4- SICTOM : CONTAINERS ENTERRES**

Monsieur le Maire rappelle que l'enfouissement des containers était prévu en mars sur la commune mais il faudrait repenser l'emplacement de ces containers enterrés sur la commune. Il propose donc de reporter ces travaux en septembre. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité de reporter en septembre la décision.

## **5- DEMANDE D'EMPRUNT POUR L'ACHAT DU TRACTEUR**

Madame JALÈS rapporte que l'achat du tracteur représente un investissement de 54 000 € HT pour le tracteur avec le chargeur. Elle précise que la Communauté de Communes n'a plus de service de fauchage depuis l'an dernier et qu'il revient aux communes de le faire. Elle précise que la commune réalisait déjà son fauchage sur les routes communales. 3 options de financement sont possibles : 1- autofinancement ; 2- prêt concessionnaire avec un report d'un an des premières échéances ; 3- un financement bancaire classique. Le prêt concessionnaire permettra décaler d'un an la charge financière.

### **Questions diverses**

- Réunions PLUi : réunion à caler pour le STECAL. Eric Gauthier informe que la semaine dernière il a eu une réunion sur les OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) zones qu'il faut prévoir pour les aménagements futurs
- 15 mars : date butoir pour le budget : prévoir les investissements (pour les panneaux de rue et numérotage sur la 3<sup>ème</sup> zone) – fin 2019 4 emprunts s'arrêtent
- Terrains de la Rouderie : M Navarro est toujours intéressé pour le lot 3 – il reste le lot 7 à vendre. L'annonce est à renouveler sur le bon coin.
- Mme Vigné fait remarquer que certains terrains qui sont en zone N et pourraient passer en zone A.
- Nous attendons des devis supplémentaires pour les sièges de l'accueil de la nouvelle maison médicale.
- Association Vitrac 2050 qui souhaite faire paraître un article dans le bulletin municipal : étant donné qu'il est presque bouclé et qu'il y a peu de place, il leur sera proposé un encart dans la prochaine parution.
- Réunion sur le tourisme : Francine SANFOURCHE informe qu'elle a prévu une réunion le 11 mars à 18h30

- Laurence Vigné est allée à la dernière réunion à l'école : présentation des exercices de sécurité qu'ils doivent faire, vitres sans tain pour ne pas voir dans l'école depuis l'extérieur- effectif prévu en septembre : 89 élèves.
- Virginie VALADE présente une maquette de publication du bulletin municipal.

La séance a été levée à 20h00.